**Table** **des** **matières**

**Présentation du Projet**

**« Citoyens du Sport »**

[Présentation du Plan national 3](#_TOC_250017)

[Justification 3](#_TOC_250016)

[Mesures et actions du ministère en chiffres 3](#_TOC_250015)

Accompagner la professionnalisation du sport 3

Mobiliser et accompagner les fédérations sportives 3

Mobiliser les moyens du CNDS pour les actions citoyennes et l’accès à une pratique sportive régulière et encadrée en club 4

Mettre en place des actions d’animation concertées autour des grands événements sportifs et du sport de haut niveau 4

[Le plan fédéral « Citoyens du Sport » 5](#_TOC_250014)

Constitution 5

Attente du ministère 5

[Composition du plan fédéral 6](#_TOC_250013)

[Volet 1 : Promouvoir par le Sport les valeurs citoyennes 7](#_TOC_250012)

[Justifications 7](#_TOC_250011)

[Les actions fédérales de la transmission des valeurs citoyennes 8](#_TOC_250010)

[Objectif 1 : Former les acteurs du sport fédéral à la citoyenneté 8](#_TOC_250009)

[Objectif 2 : Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser 8](#_TOC_250008)

[Objectif 3 : Connaitre les comportements contraires aux valeurs du sport 8](#_TOC_250007)

[Objectif 4 : Outiller les acteurs du sport fédéral 9](#_TOC_250006)

[Volet 2 : Permettre l’accession à une pratique sportive régulière et encadrée 10](#_TOC_250005)

[Justifications 10](#_TOC_250004)

[Les actions fédérales de l’accession des jeunes à la pratique sportive 10](#_TOC_250003)

[Objectif 1 : Mieux connaitre la pratique sportive des différentes publics 11](#_TOC_250002)

Objectif 2 : Mieux connaitre la pratique sportive des différentes publics 11

[Objectif 3 : Veiller à une véritable continuité éducative et sportive 11](#_TOC_250001)

Objectif 4 : Favoriser l’accès à un engagement citoyen ou à un métier dans le sport 12

[Objectif 5 : Faire des événements sportifs un levier aux services des territoires et de la population 12](#_TOC_250000)

# Présentation du Plan national

## Justification

Suite aux événements de janvier, le comité interministériel pour l’égalité et la citoyenneté du 6 mars 2015 a décidé de mettre en œuvre un plan national.

Parce que le sport est un levier de promotion des valeurs sociales, citoyennes et du bien vivre ensemble, parce qu’il est un facteur d’éducation et d’insertion sociale, chaque acteur du sport doit se mobiliser pour former les Citoyens du sport.

Etre citoyen du sport implique de prendre conscience du rôle à jouer par chacun dans la transmission des valeurs du sport. Celles-ci reposent sur le partage, la fraternité, le plaisir, l’exemplarité, la transparence, le respect de son adversaire et de ses coéquipiers, le respect des règles, des équipements ou de l’environnement naturel et du rôle de chacun.

## Mesures et actions du ministère en chiffres

**Accompagner** **la** **professionnalisation** **du** **sport**

* Créer 400 emplois supplémentaires d’éducatrices et éducateurs sportifs aidés par le CNDS à hauteur de 18000 Euros au sein des clubs situés dans les quartiers de la politique de la ville. *2,7 millions d’euros y seront consacrés dés 2015.*
* Former 1500 jeunes de 16 à 25 ans rencontrant en difficulté d’insertion aux métiers du sport résidant dans un quartier de la politique de la ville ou d’une zone revitalisation rurale (opération SESAME vers l’emploi dans le sport et l’animation).

*Une enveloppe de 0,6 million d’euros sera mobilisée.*

**Mobiliser** **et** **accompagner** **les** **fédérations** **sportives**

* Mettre en place un plan fédéral »citoyens du sport » dans chaque fédération permettant de mieux prendre en compte les valeurs citoyennes dans la formation des bénévoles et salariés, et intégrant le développement des pratiques sportives sur les territoires propriétaires des quartiers de la politique de la ville et des territoires ruraux.

*2 millions d’euros supplémentaires ont été alloués à ce plan dés 2015.*

* Mobiliser les conseillers Techniques Sportifs
* Accueillir 15000 missions de Service civique dans le champ du sport sur la période 2015-2017 grâce à des conventions avec les fédérations.

**Mobiliser** **les** **moyens** **du** **CNDS** **pour** **les** **actions** **citoyennes** **et** **l’accès** **à** **une** **pratique** **sportive** **régulière** **et** **encadrée** **en** **club**

* Augmenter le nombre d’enfants bénéficiaires du dispositif « j’apprends à nager » et le généraliser à tous les enfants vivant au sein des quartiers de la politique de la ville.

*1 million d’euros sera ajouté au budget existant.*

**Mettre** **en** **place** **des** **actions** **d’animation** **concertées** **autour** **des** **grands** **événements** **sportifs** **et** **du** **sport** **de** **haut** **niveau.**

* Systématiser la valorisation de la citoyenneté autour des événements télévisés (hymne national, logos visibles, charte ou long discours,…).
* Promouvoir des événements mixtes : hommes et femmes en même temps, haut niveau avec compétitions de jeunes en lever de rideau.
* Développer les actions de promotion de la pratique pour tous autour des événements sportifs (soutien du CNDS)
* Promouvoir et systématiser les actions citoyennes portées par les organisateurs d’événements importants (Euro2016).

## Le plan fédéral « Citoyens du Sport »

**Constitution**

Le ministère chargé des Sports s’est engagé dans la défense de ces valeurs en élaborant, pour les années 2015 à 2017, un plan national « Citoyens du sport ».

Ce plan ne sera cependant efficace que si les acteurs du sport se l’approprient et le relaient dans les territoires jusque dans les clubs.

Le plan fédéral « Citoyens du sport » intégrera les champs suivants :

1. la promotion des valeurs citoyennes, que ce soit pour transmettre les valeurs éducatives du sport ou pour mieux prévenir et réagir contre toutes formes de violences, d’incivilités, et de discriminations dans le sport;
2. l’accession à une pratique régulière et encadrée, favorisant l’éducation,

**Attente** **du** **ministère**

Il a été demandé à notre fédération de :

Désigner un référent technique et un référent élu « Citoyens du sport ».

Le référent élu est François LIZERO, et le référent technique est Richard THOMAS.

Le co-portage technicien/élu sera une garantie d’appropriation du plan par l’ensemble de l’organisation fédérale.

Faire valider le plan fédéral Citoyens du sport par les instances dirigeantes fédérales et le diffuser ensuite vers les instances régionales et départementales mais également en direction des clubs.

Après réflexions du groupe de travail, le plan sera diffusé aux membres du bureau national pour relecture, puis présenté aux membres du Comité Directeur National pour validation.

Celui-ci sera ensuite diffusé vers les Comités régionaux, et départementaux qui le diffuseront à leur tour aux différents clubs et structures de leurs départements.

Cette diffusion s’effectuera ensuite par le biais de la Newsletter, des réseaux sociaux (facebook), du site web national (et régionaux), de la revue SUBAQUA.

Identifier les acteurs fédéraux qui seront chargés de la mise en œuvre des actions définies.

Les acteurs fédéraux seront les membres du CDN, les Conseillers Technique Sportifs, les présidents de régions, les présidents des commissions nationales.

Identifier le rôle des différentes composantes de la fédération (au niveau national et territorial) dans la mise en œuvre du plan fédéral « Citoyens du sport ».

Les présidents des commissions nationales et régionales seront mis à contribution afin de réfléchir sur la possibilité d’intégrer dans le plan de formation des brevets une approche sur les valeurs citoyennes.

Le plan fédéral « Citoyens du sport » doit s’inscrire dans la durée et mobiliser l’ensemble des acteurs du mouvement sportif, du licencié au sportif de haut niveau en passant par l’entraîneur, les officiels (juges, arbitres…), le dirigeant et le bénévole du club.

# Composition du plan fédéral

****

**Ce plan fédéral comportera 2 volets :**

1. un volet sur la transmission des valeurs citoyennes
2. un volet sur l’accession des jeunes à une pratique sportive régulière et encadrée.

Chaque volet sera décliné au travers d’objectifs opérationnels qui doivent nous aider à définir les actions adaptées et appropriées à notre discipline.



# Volet 1 : Promouvoir par le Sport les valeurs citoyennes

## Justifications

Le sport est souvent défini comme étant porteur de valeurs positives, qu’il convient toutefois de véhiculer au mieux.

Cette démarche doit s’adresser à l’ensemble des acteurs du mouvement sportif fédéral : licenciés, bénévoles, dirigeants, officiels, entraineurs, sportifs de haut niveau.

Elle doit pouvoir répondre aux interrogations que se pose chacun de ces acteurs et les accompagner dans la façon de transmettre eux-mêmes les notions de citoyenneté aussi bien dans leur pratique quotidienne que dans leur parcours sportif et professionnel (pratique de haut niveau, formation professionnelle et continue).

Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs : **La civilité** : il s’agit d’une attitude de respect, à la fois à l’égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l’égard de la nature et lieux de l’espace public.

**Le civisme** : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société.

**La solidarité** : C’est un ensemble d’hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d’ouverture aux autres.

### Les questions à se poser :

Il s’agit de pistes destinées à nous aider pour élaborer un plan et en définir les axes prioritaires Elles vont nous aider à proposer des actions pour atteindre nos objectifs.

Les questions ne sont pas exhaustives.

Un tableau de questions (Guide d’accompagnement).pour ce premier objectif a été fourni en annexe avec des actions possibles

### Les ressources externes mobilisables

Ces ressources relèvent des réseaux externes à notre fédération (ministères, pôles ressources nationaux, services déconcentrés, associations spécialisées, consultants…).

Elles sont répertoriées pour nous aider à trouver et mutualiser des ressources et des expériences.

Toutes ces ressources sont actuellement disponibles dans la page Développement Durable de notre site fédéral et seront répertoriés ensuite dans une page « Citoyens du sport »

### Cette promotion va se décliner en 4 objectifs :

1. Former les acteurs du Sport fédéral à la citoyenneté
2. Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser
3. Connaitre les comportements contraires aux valeurs du sport
4. Outiller les acteurs du sport fédéral

## Les actions fédérales de la transmission des valeurs citoyennes

|  |  |
| --- | --- |
| **OBJECTIFS** | **ACTIONS** |
| **Mieux connaitre pour mieux agir** | Mettre en place des outils d’observation et de recensement descomportements contraires aux valeurs du sport |
| **Outiller les acteurs fédéraux** | Relayer les outils d’information et de sensibilisation du ministère |
| Élaborer des outils d’information « sport et citoyenneté » spécifique |
| **Former les acteurs du sport** | Établir un état des lieux des besoins |
| **Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations fédérales** |
| **Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations de dirigeants et bénévoles** |
| **Communiquer** | Relayer les campagnes d’information et de sensibilisation sur la luttecontre les discriminations dans le sport |
| **Créer une rubrique spécifique « Citoyens du sport » sur le site internet fédéral** |

## Objectif 1 : Former les acteurs du sport fédéral à la citoyenneté

### Les enjeux :

En réponse à la volonté ministérielle de conduire au changement des comportements et à la promotion des valeurs et actions citoyennes dans le sport, la formation est un levier d’action incontournable.

Cette stratégie doit conduire à élaborer une offre de formation destinée à transmettre des valeurs éducatives et citoyennes du sport à destination de l’ensemble des acteurs de la fédération (dirigeants, salariés, bénévoles, entraîneurs, éducateurs, officiels, arbitres, juges).

## Objectif 2 : Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser

### Les enjeux :

Il est nécessaire de renforcer, voire de développer, la communication autour du nécessaire respect des valeurs citoyennes de la part de tous les citoyens sportifs.

Par là même, il s’agit de faire du système de valeurs fédérales un modèle et un moteur en matière de citoyenneté.

## Objectif 3 : Connaitre les comportements contraires aux valeurs du sport

### Les enjeux :

Il s’agit d’avoir connaissance des comportements contraires aux valeurs du sport pour mettre en place des mesures de prévention efficaces. On entend par comportement contraire aux valeurs du sport, un comportement qui porte atteinte aux valeurs citoyennes que peut véhiculer le sport, qui porte atteinte également aux valeurs propres de notre fédération.

## Objectif 4 : Outiller les acteurs du sport fédéral

### Les enjeux :

Chaque acteur sportif de la discipline doit avoir conscience que les comportements contraires aux valeurs du sport peuvent nuire à l’image du sport et entrainer des conséquences juridiques potentiellement lourdes.

Il s’agit donc pour chaque fédération d’outiller l’ensemble des acteurs pour les responsabiliser et réagir face aux comportements contraires aux valeurs du sport.

# Volet 2 : Permettre l’accession à une pratique sportive régulière et encadrée

## Justifications

L’étude réalisée en 20121 par la mission d’étude, d’observation et de la statistique (MEOS), fait apparaître qu’une licence sur deux est délivrée à des pratiquants de 20 ans et moins, alors que l’effectif de cette tranche d’âge ne représente qu’un quart de la population totale.

Il existe une dynamique globale de décrochage des adolescents et des jeunes adultes, dynamique qui est davantage marquée chez les jeunes filles

Le principal défi à relever consiste à accompagner les associations sportives à développer une pratique sportive régulière et encadrée et de faire en sorte que cette pratique sportive associative s’inscrive dans le un parcours éducatif et citoyen.

Cette pratique doit contribuer à l’apprentissage du vivre ensemble, des règles sportives, au respect de l’autre et à la prise de responsabilités au sein d’un projet associatif. En conséquence, l’implication dans la vie d’un club sportif doit permettre de participer à l’enjeu d’insertion sociale et professionnelle des jeunes et publics en difficulté sociale.

### Cette accession va se décliner en 5 objectifs :

1. Mieux connaitre la pratique sportive des différents publics.
2. Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l’éducation et l’insertion sociale et professionnelle.
3. Veiller à une véritable continuité éducative et sportive
4. Favoriser l’accès à un engagement citoyen ou à un métier
5. Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et de la population

## Les actions fédérales de l’accession des jeunes à la pratique sportive

|  |  |
| --- | --- |
| **OBJECTIFS** | **ACTIONS** |
| **Mieux connaître la pratique sportive des différents publics** | **Recenser les licenciés par tranches d’âge et par sexe (- 6 ans/6- 11 ans/12-15 ans/16-20 ans)** |
| Adapter le système de prise de licences pour identifier les licenciésjeunes en situation de handicap |
| Mettre en place une relance automatique pour renouveler lalicence |
| **Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l’éducation, l’insertion sociale et professionnelle** | **Proposer des activités sportives mixtes** |
| Proposer des activités spécifiques pour les jeunes adolescents |
| **Proposer des animations sportives estivales** |
| Mettre en place des animations autour des grands évènementssportifs internationaux ou nationaux |
| **Veiller à une véritable continuité éducative et sportive** | Élaborer des kits d’animation pour intervenir dans les écoles |
| **Communiquer sur les bienfaits d’une activité sportive** |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **régulière auprès des parents (flyer, site internet…)** |
| **Favoriser l’accès à un engagement citoyen ou à un métier** | Recruter des jeunes en service civique |
| **Mettre en place un programme spécifique de jeunes dirigeants bénévoles** |
| **Relayer les dispositifs de soutien à l’emploi du ministère** |
| **Faire des évènements sportifs un levier au service des territoires et de la population** | **Proposer une billetterie promotionnelle pour les jeunes lors des évènements sportifs** |
| Mettre en place un programme d’animations autourdes grands évènements sportifs |

## Objectif 1 : Mieux connaitre la pratique sportive des différentes publics

### Les enjeux :

Chaque acteur du sport doit avoir connaissance des freins d’accès à la pratique sportive régulière, particulièrement pour ceux des quartiers prioritaires de la politique de la ville. C’est un préalable à la mise en place d’actions efficaces et pérennes, menées en partenariat avec les acteurs éducatifs et sociaux du territoire.

Il s’agit donc de mieux cerner la demande et les caractéristiques évolutives de ces publics, notamment des adolescents pour lequel un décrochage de pratique sportive est observé.

**Objectif** **2** **:** **Promouvoir** **une** **pratiques** **diversifiées**

### Les enjeux :

Il est nécessaire de structurer et d’accompagner les associations sportives et les acteurs du sport pour développer une offre de pratiques sportives diversifiées au profit de tous, notamment les plus éloignés de la pratique.

Cette offre de pratiques doit être adaptée et répondre aux motivations des différents publics.

## Objectif 3 : Veiller à une véritable continuité éducative et sportive

### Les enjeux :

Chaque jeune doit pouvoir pratiquer l’activité physique ou sportive de son choix toute l’année et à tout moment, pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

De l’école au club, une véritable continuité éducative doit s’instaurer.

Il est indispensable d’outiller les acteurs du sport pour mieux les impliquer à l’école et dans les instances de concertation du territoire, aux côtés des autres acteurs socio-éducatifs.

**Objectif** **4** **:** **Favoriser** **l’accès** **à** **un** **engagement** **citoyen** **ou** **à** **un** **métier** **dans** **le** **sport**

### Les enjeux :

Faire des valeurs citoyennes véhiculées par le sport un moteur de l’insertion éducative, sociale et professionnelle des jeunes, en valorisant les parcours de chaque jeune licencié de l’entrée de la pratique au haut niveau.

Communiquer et adapter les valeurs citoyennes aux jeunes en impulsant du lien intergénérationnel.

Permettre aux jeunes de prendre conscience qu’adhérer à une pratique sportive, à une fédération c’est également adhérer à des valeurs citoyennes, civiques et donc à un idéal commun qui passe avant tout par le plaisir d’être ensemble.

## Objectif 5 : Faire des événements sportifs un levier aux services des territoires et de la population

### Les enjeux :

Les grands évènements sportifs internationaux (GESI) accueillis en France ainsi que les manifestations sportives d’envergure nationale ou internationale doivent être des moments de fête, de convivialité et de mieux vivre ensemble.

Les clubs sportifs, en tant qu’acteurs du lien social et solidaire, doivent être soutenus et accompagnés dans leurs projets d’animation organisés à l’occasion de l’accueil de ces évènements.